

DEPARTEMENT DE LA DRÔME

MAIRIE DE BEAUVOISIN

26170

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 30 octobre 2019

Présents : THIRIOT Christian, CORNAND Jean-Jacques, MARCHAL Laurence, BLAIN Bruno, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, ETIENNE Pierre.
Retard : MILLET Jérôme, absent au moment du vote de la délibération d'attribution du lot n°2.
Absent : BERARD Patrick.

Mme DUMAS Chantal a été désignée secrétaire de séance.

1. Rénovation/extension de la Guinguette : Attribution du lot n°2

Sur proposition du Maire, Bernard ZAMBEAUX, architecte, Maître d'œuvre, présente les réponses obtenues résultant des négociations effectuées auprès des deux entreprises du lot n°2 (Gros-œuvre, Maçonnerie), en application de la délibération n°28.2019 du 18 octobre 2019.

Après examen du dossier, le conseil municipal :

- Décide d'attribuer le lot n°2 :

à l'entreprise MG Construction pour un montant de 70 978.47 € HT.

Adopté à la majorité (pour : 6 ; abstention : 1)

- Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente décision, et l'Autorise à signer le marché et tous documents relatifs à ce dossier.

2. Point sur dossier urbanisme

- Demande de permis de construire déposé par Monsieur Warnier pour la construction d'un garage et d'un local piscine. Nous leur avons demandé de revoir leur projet pour qu'il soit en adéquation avec l'environnement. Le nouveau projet présenté prend en compte notre demande, notamment au niveau du garage d'une surface réduite et moins haut.

Avis favorable à l'unanimité

3. Questions diverses

Réunion pour signatures avec les entreprises pour la guinguette le 4 novembre à 14h.

Vu pour être affiché le 06 novembre 2019 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Beauvoisin, le 06 novembre 2019

Le Maire, Christian THIRIOT

